



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

FICHE SPORT

2026-2027

ESCALADE

Mise à jour le 24 juin 2026

Membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur National Adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : **Edouard ANDREASSIAN**

Délégués Techniques UNSS

Bénédicte CASADO	SD UNSS Ardèche
Aurélien CROMBEZ	SR UNSS Rennes

FFME

Céline GERARD
Sébastien MARTIN
Simon SENET

UNSS

Frédéric BOULLET
Vianney BRUNELLE
Marine LARGERON

Référent Sport Partagé

Thibaut BILLARD	Lien UNSS-FFSU
Vincent LEVANNIER	

Sommaire

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	4
Championnat de France UNSS Équipe Collège Établissement	6
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Établissement	7
Championnat de France UNSS Équipe Collège Sport Partagé	8
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Sport Partagé	9
Championnat de France UNSS Équipe Collège Excellence	10
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Excellence	11
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	12
Remplacement pour inaptitude	13
Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »	14
Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2026	15
Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2026	15
Annexe 4 : Sport Partagé	16

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS.

Les règlements et les livrets d'accompagnement de l'ESCALADE UNSS sont régulièrement travaillés par les membres de la CMN. Ils sont accessibles à visibilité publique, sur le site OPUSS en cliquant sur le lien suivant : [ESCALADE | Documents CMN](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège Établissement

[RFSA Article 15](#)

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Établissement

[RFSA Article 15](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège Sport partagé

[RFSA article 16](#)

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Sport partagé

[RFSA article 16](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège Excellence

[RFSA article 18](#)

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Excellence

[RFSA article 18](#)

Dispositions particulières CF ESCALADE EQUIPE EXCELLENCE

Non autorisées en championnat Excellence :

- Tous les sportifs inscrits sur les listes de haut niveau du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en escalade au **1^{er} janvier 2026** (reconversion, élite, Séniors, espoir, relève et collectifs nationaux).

Obligatoirement en championnat Excellence :

Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFME ou classés :

- Dans les premiers 20% d'un des classements permanent ou national de difficulté des catégories jeunes (**U13, U15, U17, U19, U21, Séniors**), à la date du championnat d'académie et/ou de France
- Ou dans les premiers 20% d'un des classements permanent ou national de bloc des catégories jeunes (**U13, U15, U17, U19, U21, Séniors**) à la date du championnat d'académie et/ou de France
- Ou un grimpeur demi-finaliste des derniers championnats de France FFME de difficulté, (**U15, U17, U19, Séniors**) à la date du championnat.
- Ou un grimpeur finaliste des derniers championnats de France FFME de bloc, (**U15, U17, U19, Séniors**) à la date du championnat.
- Ou un grimpeur classé dans les 26 premiers des derniers championnats de France de combiné **U13** à la date du championnat.

Pour tous ces points, consulter le document « [classement UNSS excellence](#) » téléchargeable sur OPUSS **le 1^{er} mars 2027** ou sur le site FFME à la rubrique « classement ».

Le classement de référence retenu pour le CF 2027 sera celui édité au 01 mars 2027 sur OPUSS. Il est conseillé aux services UNSS de faire leur Championnat académique après cette date. Aucun classement intermédiaire ne sera diffusé avant cette date.

Procédure de recherche rapide des compétiteurs sur le fichier placé sur OPUSS :

- Ouvrir le fichier PDF avec l'application ad hoc (adobe acrobat reader ou autre)
- Ouvrir la fonction « recherche » (dans l'onglet édition)
- Taper le nom du compétiteur à rechercher puis sur la touche « entrée »
- La recherche s'effectue et s'arrête sur le nom à rechercher
- Si le nom est surligné en jaune, ce compétiteur est dans la catégorie « excellence » (même si ce dernier apparaît sur le classement national **2026** dans une catégorie plus jeune).
- Si le nom n'est pas surligné en jaune, poursuivre la recherche en appuyant à nouveau sur « entrée » jusqu'au message indiquant qu'il n'y a pas d'autre résultat
- Attention aux homonymes et fautes d'orthographe sur le nom !

NB : Un **U17 ou U19** peut apparaître aussi dans les classements Seniors. C'est le meilleur des deux classements qui sera pris en compte.

Championnat de France UNSS Équipe Collège Établissement

Composition des délégations

Composition des équipes Voir RFSA article 19	4 compétiteurs mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Collège : 2015 – 2014 – 2013 – 2012 – 2011 Sur-classement possible : 2016. Voir RFSA article 19.4
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach Lien Livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe . - TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Adapté dans le respect du règlement fédéral UNSS et règlement Escalade UNSS
Formule de compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 60%, le bloc pour 30% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 10 secteurs : 6 de difficulté, 3 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur deux parcours seront proposés. Chaque parcours sera réalisé par 2 compétiteurs. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	25 AS Championnes d'académie niveau Etablissement des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Nombre d'équipes	27 équipes maximum en Équipe Collèges Mixtes Etablissement
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Etablissement

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Établissement

Composition des délégations

Composition des équipes Voir RFSA article 19	4 compétiteurs mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Lycée : 2012 – 2011 – 2010 – 2009 – 2008 Pas de sur-classement.
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach Lien Livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe. - TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Adapté dans le respect du règlement fédéral UNSS et règlement Escalade UNSS
Formule de Compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 60%, le bloc pour 30% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 10 secteurs : 6 de difficulté, 3 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur deux parcours seront proposés. Chaque parcours sera réalisé par 2 compétiteurs. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	25 AS Championnes d'académie niveau Etablissement des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Nombre d'équipes	27 équipes maximum en Équipe Lycées Mixtes Etablissement
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Etablissement

Championnat de France UNSS Équipe Collège Sport Partagé

Composition des délégations

Composition des équipes Voir RFSA article 19 Guide d'accompagnement Sport Partagé	4 compétiteurs	2 élèves valides Catégorie d'âge élèves valides : 2015 – 2014 – 2013 – 2012 – 2011 Sur-classement possible : 2016. Voir RFSA article 19.4
		2 élèves en situation de handicap (voir Guide Sport Partagé) Catégorie d'âge : 2015 – 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 – 2009 Sur-classement possible : 2016. Voir RFSA article 19.4
	Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille et 1 garçon minimum	
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune JUGE par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.	
Jeune coach Lien Livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe, sauf nécessité d'avoir des encadrants supplémentaires.	

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe. TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Précisions complémentaires et règles simplifiées : cf. Règlement sportif Escalade
Formule de Compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 50%, le bloc pour 40% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 6 secteurs : 3 de difficulté, 2 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs. Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur, deux parcours seront proposés : un pour les compétiteurs valides et un pour les compétiteurs en situation de handicap. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	AS championnes d'académie Sport Partagé qui auront justifié d'une participation à une compétition (départementale et/ou académique).
Nombre d'équipes	10 équipes en Équipe Collèges Mixtes Sport Partagé. Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Sport Partagé

Composition des délégations

Composition des équipes Voir RFSA article 19 Guide d'accompagnement Sport Partagé	4 compétiteurs	2 élèves valides Catégorie d'âge unique Lycée Sport Partagé : 2012 et avant Pas de sur-classement
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Catégorie d'âge unique Lycée Sport Partagé : 2012 et avant Pas de sur-classement. Plus de détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé.
	Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille et 1 garçon minimum	
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.	
Jeune coach Lien Livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe, sauf nécessité d'avoir des encadrants supplémentaires.	

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe. TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Précisions complémentaires et règles simplifiées : cf. Règlement sportif Escalade
Formule de Compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 50%, le bloc pour 40% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 6 secteurs : 3 de difficulté, 2 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs. Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur, deux parcours seront proposés : un pour les compétiteurs valides et un pour les compétiteurs en situation de handicap. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	AS championnes d'académie Sport Partagé qui auront justifié d'une participation à une compétition (départementale et/ou académique).
Nombre d'équipes	10 équipes maximum en Équipe Lycées Mixtes Sport Partagé. Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Équipe Collège Excellence

Composition des délégations

Composition des équipes <u>Voir RFSA</u> article 19	4 compétiteurs mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Collège : 2015 – 2014 – 2013 – 2012 – 2011 Sur-classement possible : 2016. Voir RFSA article 19.4
Jeune Juge <u>Lien Livret JJ</u>	1 Jeune Juge par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach <u>Lien Livret JC</u>	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur <u>Voir RFSA</u> article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition <u>Voir RFSA</u> article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe. - TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Adapté dans le respect du règlement fédéral UNSS et règlement Escalade UNSS
Formule de compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 60%, le bloc pour 30% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 10 secteurs : 6 de difficulté, 3 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur deux parcours seront proposés. Chaque parcours sera réalisé par 2 compétiteurs. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification <u>Voir RFSA</u> Article 37	25 AS Championnes d'académie niveau Excellence des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF. Pour être qualifiée, l'équipe championne académique de la catégorie Excellence doit être classée première, toutes catégories confondues (dit « au scratch »), à l'issue du championnat d'académie
Nombre d'équipes	27 équipes maximum en Équipe Collèges Mixtes Excellence
Titre décerné <u>Voir RFSA</u> Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Excellence

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Excellence

Composition des délégations

Composition des équipes Voir RFSA article 19	4 compétiteurs mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Lycées : 2012 – 2011 – 2010 – 2009 – 2008 Pas de sur-classement.
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach Lien Livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Tenue correcte exigée et couleur uniforme pour toute l'équipe. - TENUE : Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA.
Règlement	Adapté dans le respect du règlement fédéral UNSS et règlement Escalade UNSS
Formule de compétition	Combiné de 3 épreuves : Difficulté en tête - Epreuve de vitesse - Epreuve de bloc L'épreuve de difficulté compte pour 60%, le bloc pour 30% et la vitesse pour 10% Un seul format de compétition : 10 secteurs : 6 de difficulté, 3 de bloc et 1 de vitesse Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe. Dans chaque secteur deux parcours seront proposés. Chaque parcours sera réalisé par 2 compétiteurs. Le classement final s'établit par addition des points obtenus à l'issue des 3 épreuves.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	25 AS Championnes d'académie niveau Excellence des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF. Pour être qualifiée, l'équipe championne académique de la catégorie Excellence doit être classée première, toutes catégories confondues (dit « au scratch »), à l'issue du championnat d'académie
Nombre d'équipes	27 équipes maximum en Équipe Lycées Mixtes Excellence
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Excellence

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Jeune JUGE

- Le Jeune Juge doit se présenter le jour de l'accueil en étant apte à officier sur le championnat. Il doit être capable de :
 - Se déplacer sans aide matérielle sur le plateau sportif,
 - Se tenir debout et avoir la capacité de remplir la feuille de rencontre,
 - Réagir à toutes situations d'urgence durant la rencontre.

Toute situation exceptionnelle doit être communiquée à la CMN et à l'organisateur en amont du championnat.

- Le Jeune Arbitre s'engage à s'investir dans son rôle tout au long du championnat.

En cas de non-respect de ces obligations, l'association sportive concernée ne pourra pas participer au championnat de France et / ou sera déclassée après décision du jury sportif. Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Arbitres de la rencontre, auprès d'un Jeune Arbitre, est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation.

L'utilisation d'un support photo ou vidéo est possible dans le cadre de la formation du Jeune Arbitre par le responsable Jeunes Arbitres.

Équivalences fédérales

La convention entre l'UNSS et la FFME permet une équivalence.

- La certification de niveau académique UNSS, couplée à la formation FFME juge local et par 2 stages pratiques, permet la validation du juge fédéral bloc et difficulté de niveau 1.
- La certification de niveau national UNSS, couplée à la formation FFME juge local permet la validation du juge fédéral bloc et difficulté de niveau 1.
- Lors de la délivrance du diplôme, un QR Code (ou autre document support) sera délivré pour faciliter la passerelle avec les formations FFME.

Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès de la FFME (le licencié UNSS doit être également licencié FFME) : competition@ffme.fr

C'est le licencié UNSS qui doit faire la démarche auprès de la FFME pour faire valoir son diplôme national UNSS.

Remplacement pour inaptitude

En cas d'inaptitude d'un grimpeur (blessure pendant le championnat), celui-ci peut être remplacé, à la fin de la rencontre pour jouer la prochaine rencontre, par le Jeune Juge de l'équipe selon les conditions suivantes :

- Que le grimpeur inapte qui devient jeune juge soit certifié arbitre de niveau académique au moment des inscriptions à la compétition ;
- Que le grimpeur inapte qui devient jeune juge soit apte à officier ès-qualité jusqu'à la fin du championnat ;
- Que l'élève jeune juge qui devient grimpeur soit de la même AS que l'équipe ;
- Que le remplacement permette de conserver la conformité de l'équipe dans la catégorie initiale de qualification (établissement, excellence, sport partagé ...) ;
- Que la composition de l'équipe reste conforme aux exigences définies dans la présente Fiche Sport.

La modification de l'équipe pourra intervenir **une seule fois pour l'ensemble du championnat et à l'issue d'une** rencontre.

Les référents Jeunes Juges et la CMN statueront sur la possibilité ou non d'évaluer et certifier le jeune juge initial.

Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »

AS concernées en 2025						
TYPE_COMPETITION	CLT	CODE_AS	ETABLISSEMENT	VILLE	DATE	LIEU
Col Mixtes Etablissement	1	AS 07031	College L Bonaparte	Ajaccio	21/05/2025	Briançon
Col Mixtes Etablissement	2	AS 30026	Col le Dimitile	Entre-Deux	21/05/2025	Briançon
Col Mixtes Etablissement	3	AS 08095	Collège Jena Vilar	Vert St Denis	21/05/2025	Briançon
Col Mixtes Etablissement	4	AS 36172	Collège les Acacias	Le Havre	21/05/2025	Briançon
Col Mixtes Etablissement	5	AS 17809	Collège Fénelon	Toulon	21/05/2025	Briançon
Col Mixtes Etablissement	6	AS 10531	Collège G de Varens	Passy	21/05/2025	Briançon
TYPE_COMPETITION	CLT	CODE_AS	ETABLISSEMENT	VILLE	DATE	LIEU
Lyc Mixtes Etablissement	1	AS 25419	Lycée Clémence Royer	Fonsorbes	21/05/2025	Briançon
Lyc Mixtes Etablissement	2	AS 30086	LGT Sarda Garriga	St André	21/05/2025	Briançon
Lyc Mixtes Etablissement	3	AS 30102	LP0 privé La Salle St-Charles	Saint-Pierre	21/05/2025	Briançon
Lyc Mixtes Etablissement	4	AS 21102	Lycée St Bernard	Troyes	21/05/2025	Briançon
Lyc Mixtes Etablissement	5	AS 20362	LPO Jean Hyppolite	Jonzac	21/05/2025	Briançon
Lyc Mixtes Etablissement	6	AS 36299	Lycée Blaise Pascal	Rouen	21/05/2025	Briançon

AS concernées en 2026						
TYPE_COMPETITION	CLT	CODE_AS	ETABLISSEMENT	VILLE	DATE	LIEU
Col Mixtes Etablissement	1	AS 26426	Collège George Sand	Châtillon	05/06/2026	Besançon
Col Mixtes Etablissement	2	AS 01083	Collège Marie Mauron	Pertuis	05/06/2026	Besançon
Col Mixtes Etablissement	3	AS 06390	Collège Jules Romains	St-Julien-Chapteuil	05/06/2026	Besançon
Col Mixtes Etablissement	4	AS 17809	Collège Fénelon	Toulon	05/06/2026	Besançon
Col Mixtes Etablissement	5	AS 16005	Collège Gérard Philipe	Carquefou	05/06/2026	Besançon
Col Mixtes Etablissement	6	AS 03005	Collège René Cassin	Baume-les-Dames	05/06/2026	Besançon
TYPE_COMPETITION	CLT	CODE_AS	ETABLISSEMENT	VILLE	DATE	LIEU
Lyc Mixtes Etablissement	1	AS 14626	LA Frédéric Bazille - Agropolis	Montpellier	03/06/2026	Besançon
Lyc Mixtes Etablissement	2	AS 30106	LPO de Bois d'Olive	Saint-Pierre	03/06/2026	Besançon
Lyc Mixtes Etablissement	3	AS 01544	LPO Val de Durance – H. Silvy	Pertuis	03/06/2026	Besançon
Lyc Mixtes Etablissement	4	AS 25784	Lycée Michelet	Lannemezan	03/06/2026	Besançon
Lyc Mixtes Etablissement	5	AS 13303	LPO Louis Armand	Villefranche-s/Saône	03/06/2026	Besançon
Lyc Mixtes Etablissement	6	AS 10564	LPO Roger Frison-Roche	Chamonix-Mt-Blanc	03/06/2026	Besançon

Les associations sportives suivantes classées dans les six premières places des CF UNSS « Etablissement » 2025 et 2026 ne sont pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Établissement » 2027.

Les AS ci-dessous doivent donc s'inscrire en « Excellence » :

AS 17809 Collège Fénelon Toulon

Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2026

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2026
et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée**

AS 07051 – Collège de Porticcio – GROSSETO-PRUGNA

AS 24162 – Collège privé Institution La Providence – STRASBOURG

Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2026

**Associations Sportives ayant fait forfait dans les quinze jours avant le CF en 2026
et n'étant pas autorisées à participer dans la catégorie indiquée**

Néant

Annexe 4 : Sport Partagé

Un Guide d'accompagnement Sport Partagé est publié chaque année pour compléter le [RFSa UNSS](#) pour décrire les parties spécifiques de ce programme.

[Lien vers l'article Opuss](#)



Ce document vise à fournir aux enseignants d'EPS et aux éducateurs spécialisés un ensemble d'outils et de repères pour faciliter la création et l'accompagnement d'équipe(s) lors des rencontres Sport Partagé.

Ce guide met à votre disposition :

En page 5, 6, 7 → les modalités de participation, qualifications et inscriptions aux rencontres SP

En page 8 à 14 → les outils pour établir la classification des élèves en situation de handicap

En page 15, 16 → les différents contacts que vous pouvez solliciter (question générale ou en lien avec une activité ciblée). L'adresse de contact générique : sport.partage@unss.org

Nouveauté :

Pour faciliter la classification de l'élève, l'adulte référent doit imprimer et compléter l'annexe 1 ou l'annexe 2 et la présenter à l'accueil de la rencontre UNSS.

Annexe 1 : page 17 du guide Sport Partagé (cliquer sur l'image)

Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

UNSS Annexe 1 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

Test Fonctionnel Classe « début »	Classe UNSS	Description	Schémas (Illustration des schémas des parties du corps concernées)	Prénom NOM	Nom Etab Et Ville
TEST INF 1 Equilibre					
TEST INF 2 Equilibre latéral					
TEST INF 3 Course avant					
TEST INF 4 Course arrière					
TEST INF 5 Course latérale					
TEST INF 6 Course au « latéral »					
TEST INF 7 Equilibre					
TEST INF 8 Equilibre					
TEST INF 9 Equilibre					
TEST SUP 1 Equilibre vertical					
TEST SUP 2 Equilibre latéral					
TEST SUP 3 Capacité motrice					
TEST SUP 4 Amplitude d'axe					

Associer une couleur en fonction des tests passés par l'élève
- Entourer pour chaque colonne (résultats aux tests, description et schémas) la description appropriée.
Une classification peut être proposée.

Document complété le :
Nom et Signature Enseignant référent :
Nom et Signature Président d'AS :

Annexe 2 : page 18 du guide Sport Partagé (cliquer sur l'image)

Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique.

UNSS Annexe 2 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique

	0 point	1 point	2 points	3 points
Autonomie dans l'activité	Autonomie avant et pendant l'épreuve	A besoin d'une aide avant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'une aide avant et pendant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'un Jeune Arbitre / Jeune Juge ou d'un adulte indépendant pendant l'épreuve.
Relation aux autres	Interagit et communique Va vers les autres.	Interagit et/ou s'exprime difficilement	Interagit peu et préfère s'isoler	Aucune interaction et communication
Motricité	Pas impactée	Motricité globale faiblement impactée	Motricité globale moyennement impactée	Motricité globale fortement impactée

Observations au niveau social :
Observations au niveau de la motricité :

Document complété le :
Nom et Signature Enseignant référent :
Nom et Signature Président d'AS :



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

